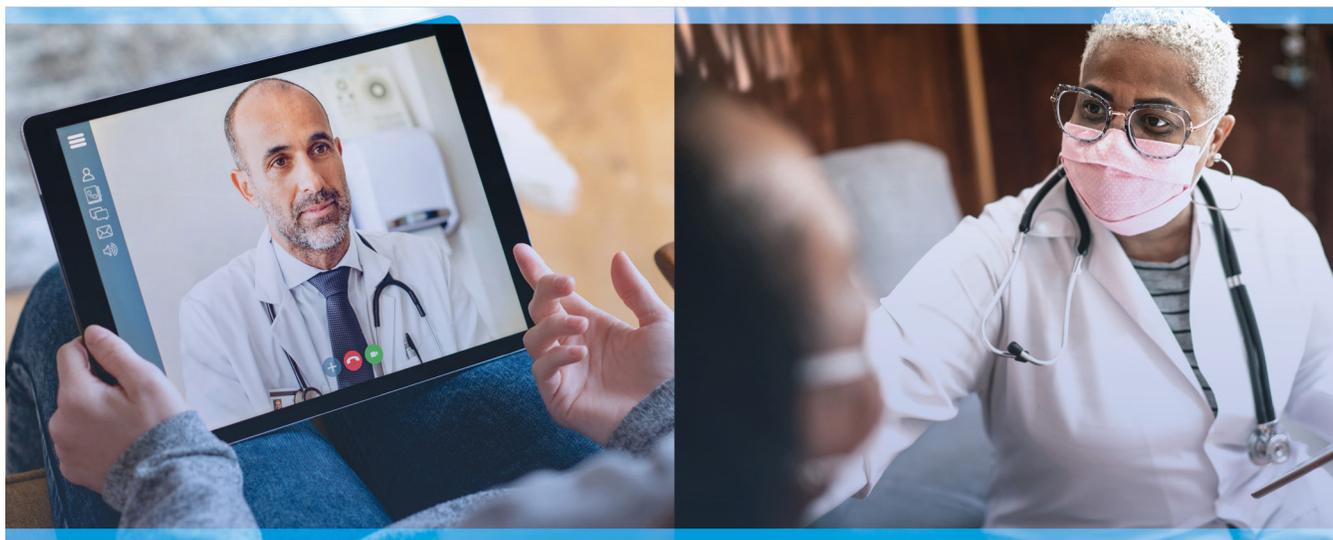




Énoncé de position

Renforcer les soins de santé—L'accès bien pensé



(Le 30 août 2021, Mississauga, Ont.) L'accès à des soins de santé primaires complets, globaux, continus, et de haute qualité, à proximité du domicile, est un élément fondamental d'un système de soins de santé efficace. Les pratiques de médecine de famille jouent un rôle crucial dans la prestation de tels soins au Canada. Les patients reconnaissent la valeur de leur médecin de famille et déclarent systématiquement qu'ils préfèrent les consulter pour leurs besoins de santé. Un **accès bien pensé** doit comprendre l'accès à un médecin de famille et à une équipe qui vous connaît.

Malgré le travail inlassable des médecins de famille et de leurs équipes, l'accessibilité aux soins primaires est une préoccupation de tous les instants. L'adoption des soins virtuels, catalysée par la pandémie de COVID-19, présente une série de possibilités, mais aussi des obstacles quant à l'accès à des soins primaires de qualité.

Pour combler les lacunes, on recourt de plus en plus aux services à but lucratif qui offrent un accès à des soins épisodiques dispensés par des fournisseurs peu familiers, ce qui menace l'efficacité du système et la continuité des soins.

Les médecins de famille signalent que les soins virtuels **améliorent l'accès**, mais au détriment de la **qualité**, surtout lorsqu'il s'agit de cas plus complexes, y compris les nouveaux diagnostics, les plans de traitement et les services en santé mentale.

Les soins virtuels devraient être un moyen de faciliter l'accès des patients à un médecin de famille qui fait régulièrement un suivi de leur santé et soutient les soins de santé au fil du temps. Les soins virtuels doivent être mis en œuvre de façon à répondre aux besoins des médecins et des patients, et en fonction du contexte et de la nature du problème envisagé. Dans certains cas, l'interaction en personne est irremplaçable, tant pour l'examen clinique que pour l'établissement d'une relation durable.

On devrait soutenir et privilégier la continuité des soins dispensés par un médecin de famille travaillant en étroite collaboration avec une équipe dévouée; ceci est un déterminant essentiel des résultats pour le patient. **L'accès bien pensé** est synonyme d'un accès pratique à un médecin de famille et à une équipe dévouée qui vous connaissent, quand vous en avez besoin, et pour tout problème de santé ou affection.

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) aidera ses membres à améliorer l'accessibilité à des soins de haute qualité à proximité du domicile. Les décideurs doivent appuyer ces efforts et fournir des ressources supplémentaires pour renforcer les soins de santé primaires offerts en collaboration et financés par l'État. Notre plaidoyer continu mettra sur un soutien accru aux pratiques collaboratives par l'intermédiaire :



- d'investissements supplémentaires de tous les paliers de gouvernement pour soutenir le renforcement des soins primaires en accord avec la vision du Centre de médecine de famille, en améliorant l'intégration des soins virtuels dans tout le système;
- Nous réclamons du gouvernement fédéral un Fonds pour l'accès aux soins de santé primaires de 2 milliards de dollars pour favoriser le progrès dans tout le pays.



- de la création de normes nationales de qualité, d'adéquation ainsi que des principes directeurs concernant les consultations virtuelles, y compris l'éclaircissement du rôle des options à but lucratif;
- Ces normes doivent donner la priorité à une expérience optimale pour le patient et mener à une prestation équitable de ces services dans tout le Canada.
- Les renseignements sur la santé doivent être facilement accessibles aux fournisseurs dans de multiples contextes ainsi qu'aux patients, au moyen d'une technologie qui préserve la confidentialité et la sécurité.



- d'un soutien aux pratiques de médecine de famille et aux soins prodigués en équipe, où chacun pratique dans la pleine mesure de son champ d'exercice, permettant d'assurer la continuité et l'accessibilité;
- La rémunération à l'acte est une mesure incitative pour les soins épisodiques à volume élevé, tandis que la rémunération mixte permettrait aux pratiques de mieux répondre aux besoins complexes des communautés qu'elles servent.

À propos du Collège des médecins de famille du Canada

Représentant plus de 40 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel qui établit les normes et procède à l'agrément des programmes de formation postdoctorale en médecine de famille dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il examine et certifie les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défend les intérêts de la spécialité de médecine de famille, des médecins de famille et de leurs patients.

Personne-ressource :

Artem Safarov

Directeur, Politiques en matière de santé et relations gouvernementales

Collège des médecins de famille du Canada

Tél. : 905-629-0900, poste 249

Courriel : asafarov@cfpc.ca